



Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire

Procès-verbal de la réunion du 12 janvier 2022

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal de la réunion jointe du 25 novembre, des réunions des 25 novembre (11h15), 3 et 14 décembre 2021
2. 7477 Projet de loi portant modification de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
 - Rapporteur : Monsieur François Benoy
 - Examen du deuxième avis complémentaire du Conseil d'État
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
 - Présentation et adoption d'un projet de courrier informant le Conseil d'État de la correction de deux erreurs matérielles
3. Présentation du rapport sur le climat du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
4. Divers

*

Présents : Mme Semiray Ahmedova, M. Carlo Back, M. André Bauler, M. François Benoy, Mme Myriam Cecchetti, M. Félix Eischen, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Aly Kaes, M. Gilles Roth, M. Jean-Paul Schaaf, M. Carlo Weber

Mme Carole Dieschbourg, Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Mme Cathy Maquil, M. André Weidenhaupt, du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

M. Andrew Ferrone, du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Administration des Services techniques de l'Agriculture

Mme Sarah Jacobs, du groupe parlementaire *déi gréng*

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : M. François Benoy, Président de la Commission

*

1. Approbation des projets de procès-verbal de la réunion jointe du 25 novembre, des réunions des 25 novembre (11h15), 3 et 14 décembre 2021

Les projets de procès-verbal sous rubrique sont approuvés.

2. 7477 Projet de loi portant modification de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles

Les membres de la Commission examinent le deuxième avis complémentaire du Conseil d'État ; ils constatent que les amendements adoptés en octobre dernier n'appellent aucune observation de la part de la Haute Corporation, hormis quelques remarques d'ordre légistique, qu'ils décident de suivre.

Monsieur le Président-Rapporteur présente ensuite son projet de rapport, pour les détails exhaustifs duquel il est renvoyé au courrier électronique n°268235. Il informe en outre que, lors de la relecture, deux erreurs matérielles ont été détectées dans le texte coordonné, à savoir :

- Le terme « démolie » doit être remplacé par celui de « détruite » à l'article 4, point 4°, dernier alinéa afin de lire : « Le volume et l'emprise au sol de la nouvelle construction ne dépassent pas le volume et l'emprise au sol de la construction détruite. La nouvelle construction doit servir de résidence habituelle au sens de la loi précitée du 19 juin 2013. ». Cette modification a pour seul objet de maintenir une cohérence dans la terminologie utilisée.
- À l'article 23, paragraphe 1^{er}, point 9°, le terme « pleinement » doit être supprimé pour lire : « 9° Toute personne qui par infraction à l'article 7, paragraphes 2 et 5, alinéa 4, rénove un volume bâti qui n'est plus ~~pleinement~~ fonctionnel en zone verte sans l'autorisation y visée ou en violation de celle-ci ; ». En effet, étant donné qu'à l'article 4, point 3° du projet de loi, qui modifie l'article 7, paragraphe 5 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, le terme « pleinement » a été supprimé suite à la suggestion du Conseil d'État, il convient d'uniformiser la terminologie employée.

Le Conseil d'État sera informé de ces deux modifications par courrier officiel.

Suite à une question de Madame Martine Hansen (CSV), les responsables du Ministère font savoir qu'une version consolidée de la loi du 18 juillet 2018, prenant en compte les modifications apportées par le projet de loi sous rubrique, ne sera établie que lorsque le projet de loi sera effectivement voté.

Le projet de rapport est adopté à la majorité des membres présents (abstentions du groupe politique CSV et de la sensibilité politique *déi Lénk*), qui proposent le modèle de temps de parole n°1 pour les débats en séance plénière.

3. Présentation du rapport sur le climat du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Suite à la demande du groupe CSV et à quelques paroles d'introduction de son porte-parole, Monsieur Paul Galles, le représentant luxembourgeois auprès du GIEC présente la première partie du sixième rapport d'évaluation du groupe d'experts. Il précise que ce sixième rapport d'évaluation s'inscrit dans une série de rapports destinés à synthétiser les informations scientifiques, techniques et socio-économiques relatives au réchauffement climatique et qu'il sera publié en trois parties :

- La contribution du groupe de travail n°1, qui étudie les aspects scientifiques du changement climatique, a été publiée en août 2021 et est intitulée « Changement climatique 2021 : les éléments scientifiques » (cette partie fait l'objet de la présente réunion).
- La contribution du groupe de travail n°2, qui étudie les conséquences du changement climatique sur l'humanité, la vulnérabilité et l'adaptation de cette dernière aux changements climatiques, sera publiée en mars 2022.
- La contribution du groupe de travail n°3, qui étudie l'atténuation du changement climatique, sera publiée en avril 2022.

Chacune des trois parties du rapport se compose de trois documents : un résumé à l'intention des décideurs (« summary for policymakers »), un résumé technique (« technical summary ») et le rapport complet (« full report »). Le rapport final comprendra aussi un rapport de synthèse, ainsi que plusieurs rapports spéciaux.

Le rapport part du constat que la hausse des températures moyennes à la surface de la Terre atteint 1,1°C par rapport à l'ère préindustrielle ; il établit l'origine humaine du réchauffement climatique et note que ce dernier a des conséquences pour toutes les régions de la planète. Il propose plusieurs scénarios d'évolution des températures. Le scénario le plus optimiste décrit un réchauffement d'un peu moins d'1.5°C d'ici à 2100 ; le scénario le plus pessimiste un réchauffement de quelque 5°C.

Pour les détails exhaustifs de la présentation de l'expert du GIEC, il est renvoyé au document annexé au présent procès-verbal.

Suite à cette présentation, il est procédé à un échange de vues dont il y a lieu de retenir ce qui suit :

Suite à une question afférente de Monsieur François Benoy (*déi gréng*), il est précisé que, parmi les cinq scénarios du GIEC, on se trouve aujourd'hui au niveau du scénario intermédiaire. Ce scénario se base cependant sur les efforts réalisés dans la pratique pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (transposition effective des contributions déterminées au niveau national). Dans ce contexte, il est également indiqué que le groupe de travail n°3 examinera plus en détail quelles mesures concrètes seraient vraiment efficaces en la matière.

Monsieur Paul Galles souhaite savoir comment le GIEC gère les opinions d'experts climatosceptiques qui diffèrent du consensus scientifique actuel. L'expert gouvernemental donne à considérer qu'il est de plus en plus rare que la réalité du réchauffement climatique soit remise en question. Cependant, il existe des opinions selon lesquelles les populations seraient capables de s'adapter quel que soit le scénario de réchauffement.

Suite à d'autres questions de Monsieur Paul Galles, il est précisé que :

- Les émissions nettes de CO₂ égales à zéro (« Net zero CO₂ emissions ») représentent « une situation dans laquelle les émissions anthropiques nettes de CO₂ sont compensées à l'échelle de la planète par les éliminations anthropiques de CO₂ au cours d'une période donnée. On parle aussi de neutralité carbone ». Les émissions nettes égales à zéro (« Net

zero emissions ») représentent quant à elles « une situation dans laquelle les émissions anthropiques de gaz à effet de serre dans l'atmosphère sont compensées par les éliminations anthropiques au cours d'une période donnée. S'il est question de plusieurs gaz à effet de serre, le calcul du budget dépend de l'unité retenue pour comparer les émissions (potentiel de réchauffement planétaire, potentiel d'évolution de la température planétaire, etc.) et de l'horizon temporel choisi »¹.

- Alors que certaines personnes font état d'une sorte de résignation et estiment que les efforts pour lutter contre le changement climatique sont de toute façon vains, l'expert gouvernemental est quant à lui d'avis que les scénarios optimistes du rapport seraient atteignables. Dans ce contexte, il évoque notamment la baisse du coût des énergies renouvelables, dans lesquelles il est dorénavant intéressant d'investir, non seulement d'un point de vue écologique mais également d'un point de vue économique.
- Les inondations ayant eu lieu au Luxembourg durant l'été 2021 ont certainement été rendues plus probables à cause du changement climatique. Il est dans ce contexte renvoyé au rapport scientifique du World Weather Attribution (WAA) intitulé « *Rapid attribution of heavy rainfall events leading to the severe flooding in Western Europe during July 2021* » dont la conclusion est que la fréquence des inondations et l'intensité des niveaux de précipitations ont augmenté de 7% par rapport à la période préindustrielle.

Suite à une question afférente de Monsieur André Bauler (DP), il est expliqué qu'à ce stade, le GIEC estime très difficile de quantifier les conséquences de la fonte du permafrost. D'un côté, cette fonte pourrait accélérer le réchauffement climatique en libérant dans l'atmosphère une grande quantité de gaz à effet de serre (principalement du méthane). D'un autre côté, la fonte du permafrost permet le développement de la végétation et favorise donc la capture du CO₂ par les plantes. À noter qu'au-delà de la thématique du réchauffement climatique, la fonte du permafrost a également des répercussions plus directes : instabilité des sols et donc des infrastructures routières ou ferroviaires, glissements de terrains, ...

Suite à une intervention de Monsieur Carlo Back (*déi gréng*), il est précisé qu'une élévation de la température de 1,1°C représente un changement absolument significatif pouvant déjà entraîner des conséquences graves, voire irréversibles.

L'expert gouvernemental indique encore que la séquestration du dioxyde de carbone (« *carbone capture* ») est l'une des techniques envisagées pour réussir à atteindre les engagements climatiques de l'Accord de Paris. Le potentiel de cette technique sera analysé par le groupe de travail n°3. Il ajoute cependant que, si les émissions de gaz à effet de serre ne baissent pas sensiblement au cours de la prochaine décennie, le recours à cette technique ne sera pas suffisant, alors que la totalité de la superficie de la Russie serait, le cas échéant, nécessaire pour produire suffisamment de bioénergie afin de capturer et de stocker le carbone.

Monsieur Gusty Graas (DP) se demande quel est l'impact du changement climatique sur les océans et sur leur faune. L'expert gouvernemental explique que c'est le groupe de travail n°2 qui examinera en détail cette question. Il renvoie également au rapport spécial du GIEC sur les océans et la cryosphère, dont les conclusions sont que, à cause du réchauffement climatique, la biochimie des océans est en train de changer, en dégradant la chaîne alimentaire et engendrant de véritables mutations des écosystèmes marins. À cela s'ajoute la problématique de la surpêche.

¹ Ces deux définitions sont extraites du glossaire annexé au rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C (SR15) : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/10/SR15_Glossary_french.pdf.

Tout en rappelant l'incidence plus marquée du changement climatique sur les populations vulnérables des pays en développement, Monsieur Aly Kaes (CSV) souhaite savoir quels sont les effets de la croissance démographique sur le réchauffement climatique. Il est informé du fait que la question sera analysée en détail par le rapport du groupe de travail n°3. Il s'avère cependant qu'il existe une relation entre croissance démographique et réchauffement climatique et que le scénario le plus optimiste ne pourra être atteint que si l'augmentation de la population mondiale reste contenue.

Suite à une question afférente de Monsieur Jean-Paul Schaaf (CSV), il est précisé que des auteurs de 65 pays ont participé à la rédaction du sixième rapport d'évaluation du GIEC. D'une manière générale, tous les rapports sont rédigés par les groupes de travail scientifiques, puis relus et validés par des experts scientifiques. Le « summary for policymakers » d'une quarantaine de pages, est quant à lui adopté de manière consensuelle point par point par les représentants gouvernementaux d'une centaine de pays au cours de séances plénières. Il est cependant important de signaler que les auteurs du rapport ont toujours le dernier mot, afin de s'assurer l'utilisation de formulations scientifiquement correctes : il s'agit bien d'un rapport scientifique, et non pas d'un rapport politique.

Monsieur Carlo Back suggère au Gouvernement de faire toute la communication nécessaire autour des différents rapports du GIEC, alors qu'il s'agit en l'occurrence d'informations essentielles qui ont intérêt à être divulguées de manière compréhensible le plus largement possible auprès de la population. Madame la Ministre donne à considérer qu'un important effort d'inclusion de la population dans cette thématique est déjà mis en place. Dans ce contexte, elle évoque le premier salon national de l'action climat et des initiatives citoyennes « Klima Expo 2021 », qui s'est déroulé en octobre dernier et qui a vocation à devenir un rendez-vous annuel important. Elle cite également le magazine « CO₂OL ! » et rappelle que la loi du 15 décembre 2020 relative au climat a mis en place un nouveau cadre institutionnel en créant deux organes en matière de gouvernance climatique : la Plateforme pour l'action climatique et la transition énergétique et l'Observatoire de la politique climatique. Elle cite pour finir le comité de coordination interministériel pour l'action climat, ainsi que l'initiative de participation citoyenne « KlimaBiergerRot ».

Suite à une suggestion de Monsieur Paul Galles, Monsieur le Président, de même que Madame la Ministre, souscrivent à l'idée qu'une présentation des prochains rapports du GIEC soit faite aux membres de la Commission après leur publication respective.

Monsieur le Président rappelle en outre que la Chambre des Députés a adopté une motion invitant le Gouvernement à présenter annuellement un rapport concernant la politique climatique et demande aux représentants gouvernementaux de prévoir une date en vue de cette présentation. Il est informé du fait que l'inventaire par approximation des émissions de gaz à effet de serre de l'an dernier ne sera disponible qu'en juillet prochain.

4. Divers

Aucun point divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 24 janvier 2022

Procès-verbal approuvé et certifié exact

AR6 Climate Change 2021: The Physical Science Basis

Dr Andrew Ferrone

Administration des services techniques de l'agriculture

#ClimateReport

#IPCC

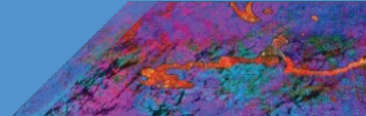
<https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/>

SIXTH ASSESSMENT REPORT

Working Group I – The Physical Science Basis

ipcc

INTERGOVERNMENTAL PANEL ON climate change



ipcc
INTERGOVERNMENTAL PANEL ON climate change

Global Warming of 1.5°C

An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty



WG I | WG II | WG III
WHO | UNEP

ipcc
INTERGOVERNMENTAL PANEL ON climate change

The Ocean and Cryosphere in a Changing Climate

This Summary for Policymakers was formally approved at the Second Joint Session of Working Groups I and II of the IPCC and accepted by the 58th Session of the IPCC, Precedence of Monaco, 24th September 2019

Summary for Policymakers



WG I | WG II
WHO | UNEP

ipcc
INTERGOVERNMENTAL PANEL ON climate change

Climate Change and Land

An IPCC Special Report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems

Summary for Policymakers

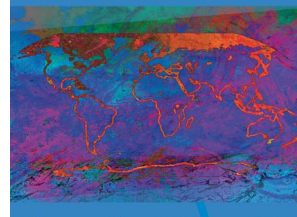


WG I | WG II | WG III
WHO | UNEP

ipcc
INTERGOVERNMENTAL PANEL ON climate change

Climate Change 2021 The Physical Science Basis

Summary for Policymakers

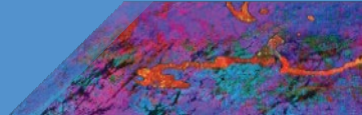


WG I
Working Group I Contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change
WHO | UNEP

WGII

WGIII

Synthesis
Report



Author Team

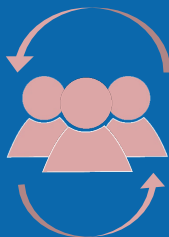
234 authors from **65** countries

28% women, **72%** men

63% first-time IPCC authors



14,000 scientific publications assessed



Review Process

78,000+ review comments

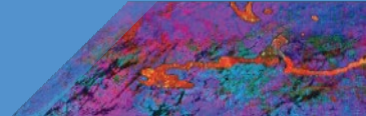
46 countries commented on
Final Government Distribution



1st online approval

186h zoom meetings

200+ delegates



SUMMARY FOR POLICYMAKERS (SPM)

TECHNICAL SUMMARY (TS)

FULL REPORT

INTERACTIVE ATLAS

FREQUENTLY ASKED QUESTIONS (FAQs)

REGIONAL FACT SHEETS

Large-scale climate change

Understanding the climate system response

Regional climate information

Africa

Asia

Australasia

Central and South America

Europe

Mountains

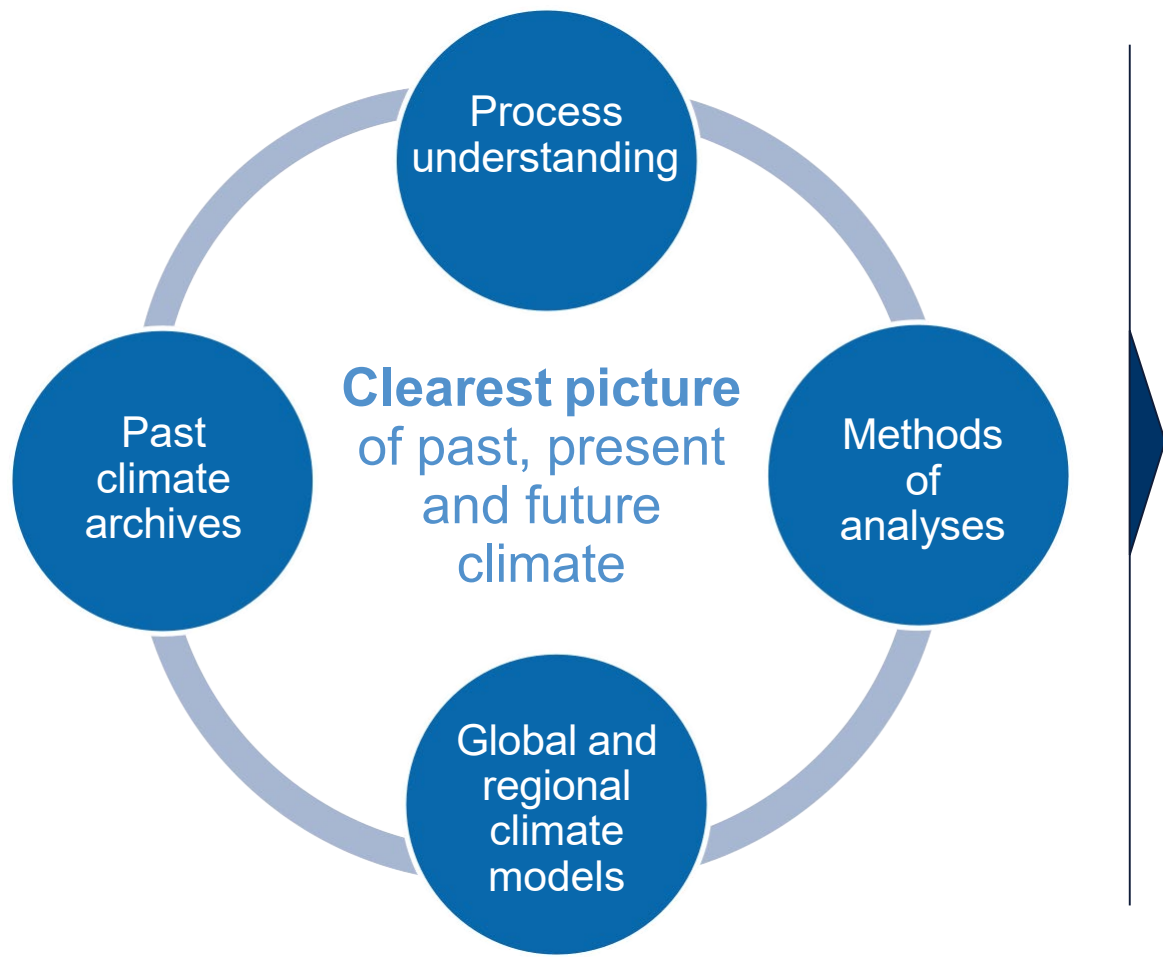
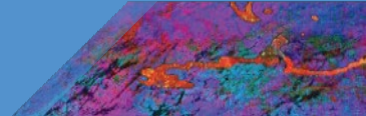
North and Central America

Ocean

Polar regions

Small Islands

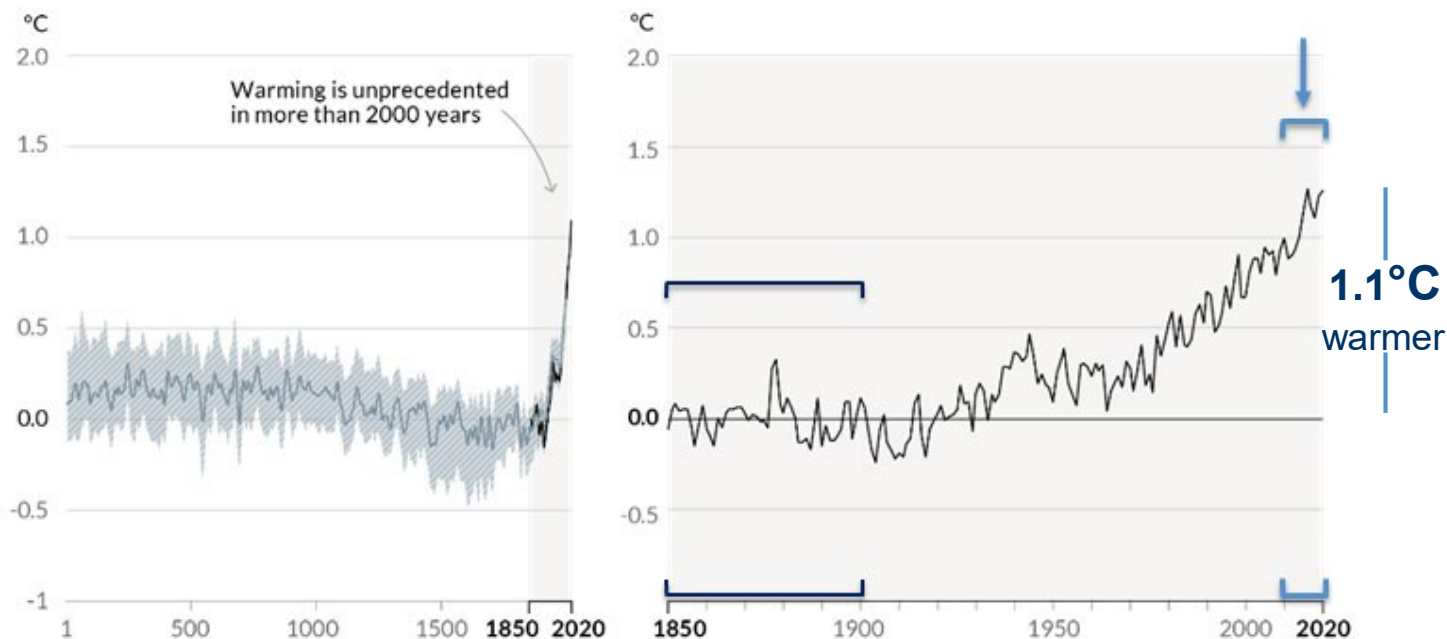
Urban areas



evidence from over **14,000 publications** assessed in the report

The Earth has warmed by 1.1°C Warming is unprecedented in more than 2000 years

Changes in global surface temperature relative to 1850-1900



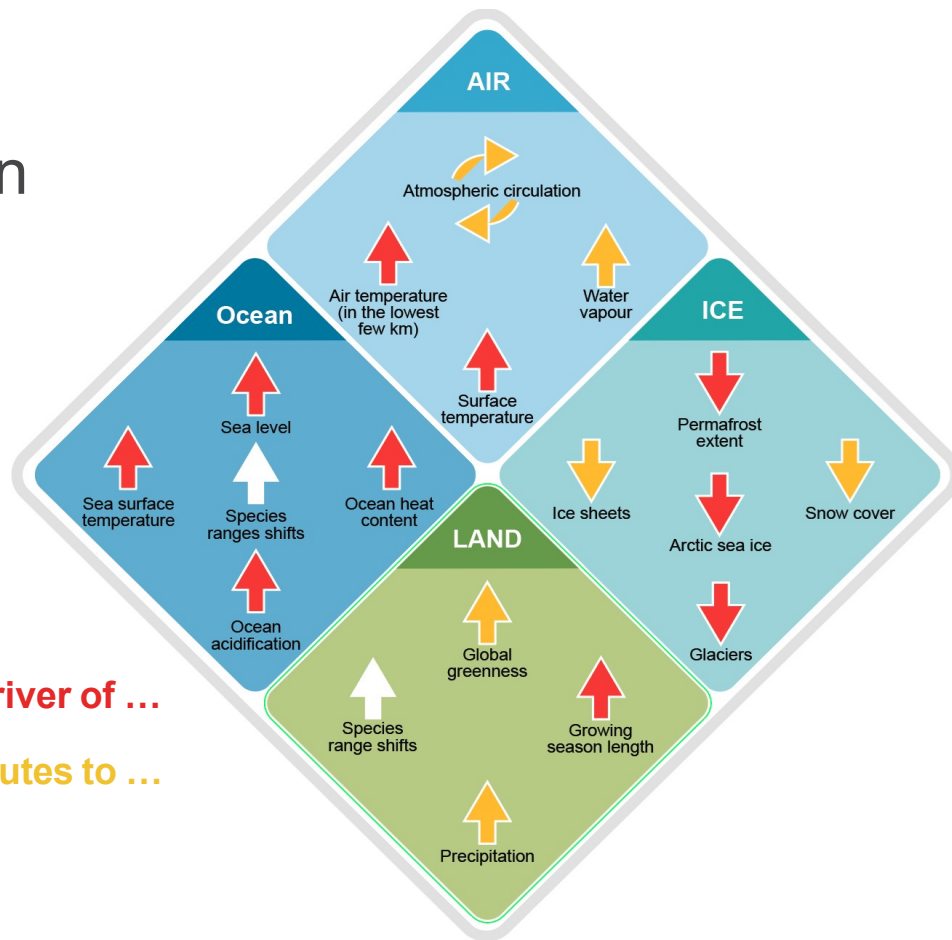
Observed warming is driven by emissions from human activities, with greenhouse gas warming partly masked by aerosol cooling

Evidence from attribution studies



Figure SPM.2

Widespread changes are attributed to human influence



Climate change is already affecting every region on Earth

Heavy precipitation

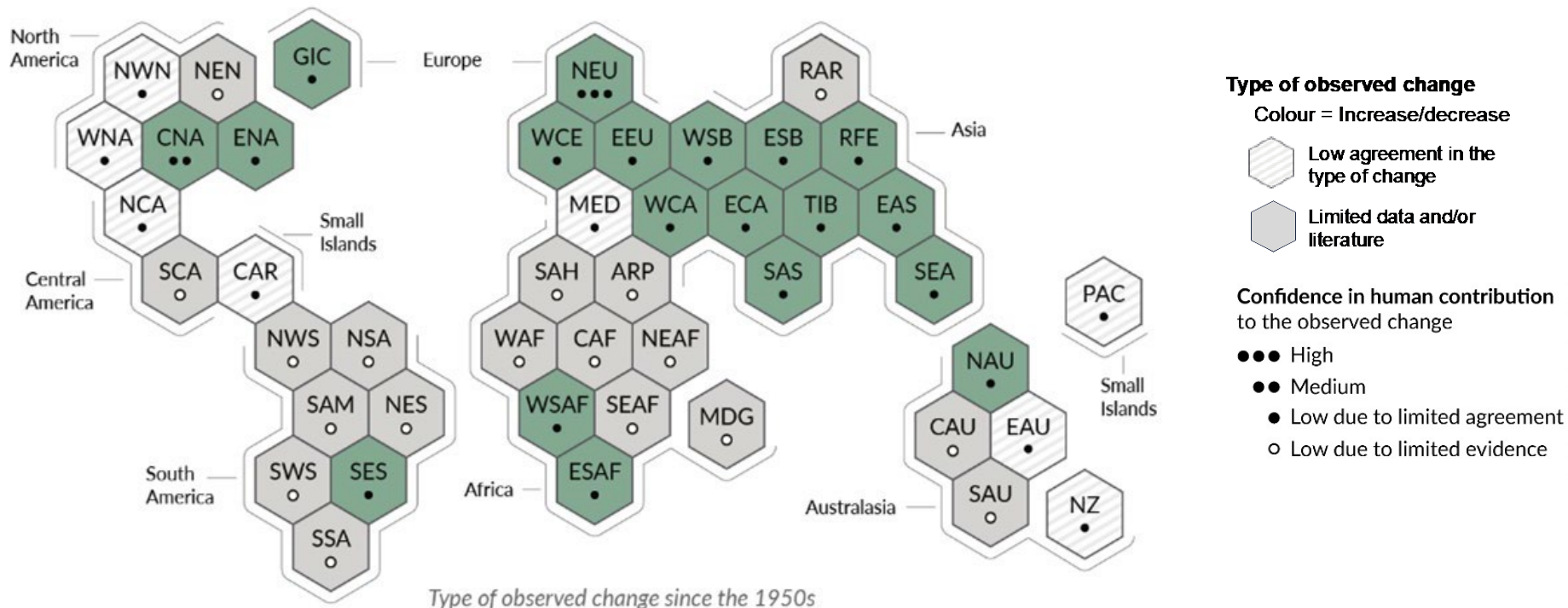
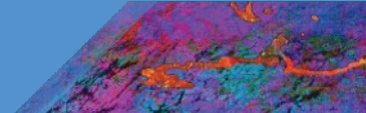


Figure SPM.3



Climate change is already affecting every region on Earth

Agricultural and ecological drought

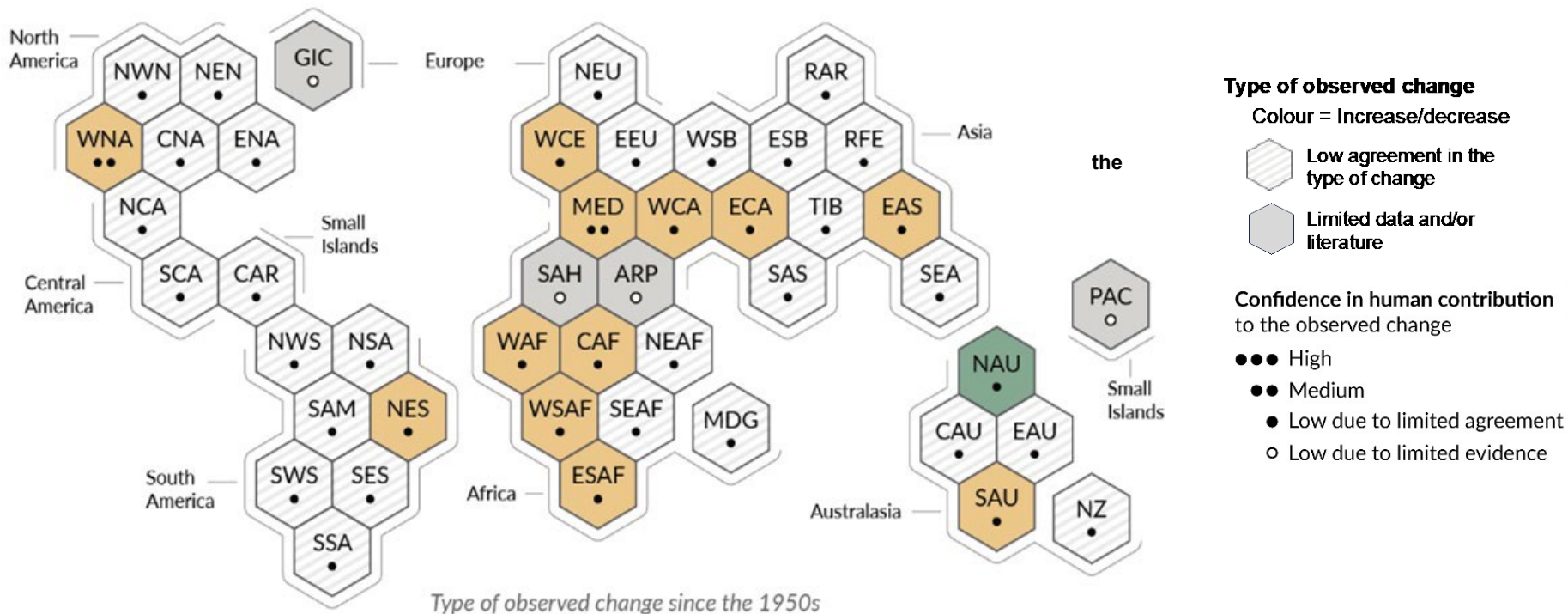
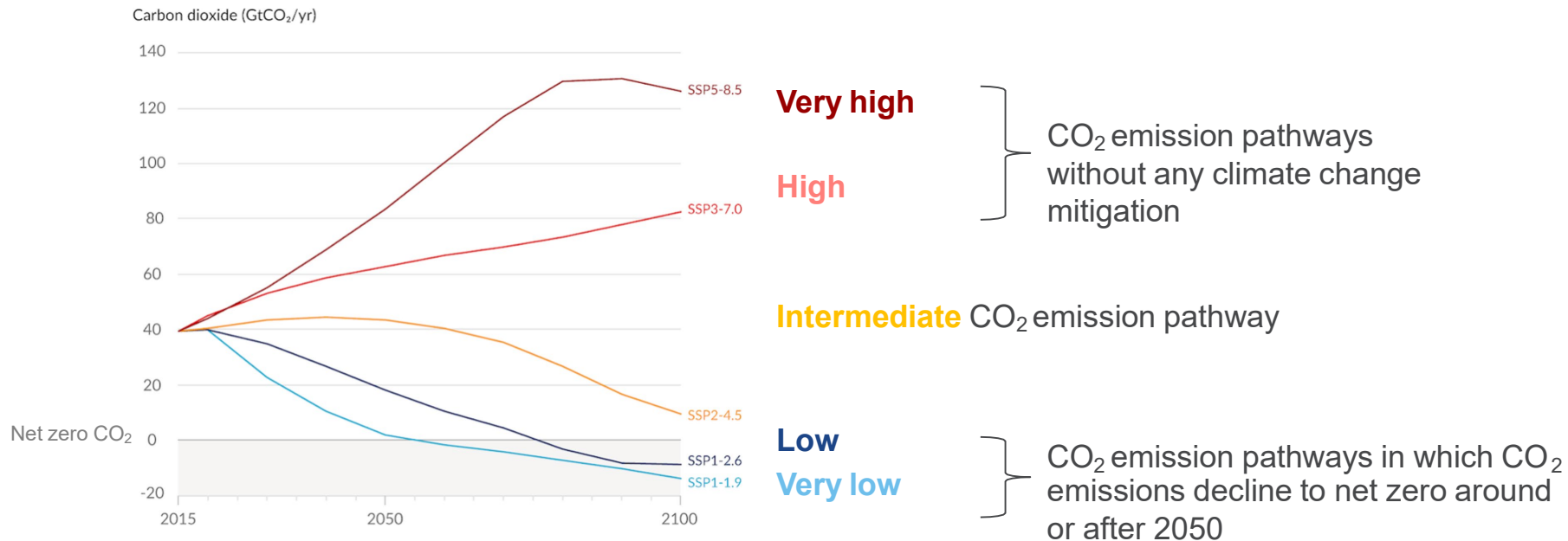
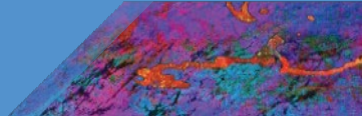


Figure SPM.3

The illustrative set of five SSP scenarios span a broader range of greenhouse gas and air pollutant futures than assessed in earlier WGI reports.

Shared Socioeconomic Pathway (SSP) Scenarios





Global warming of 1.5°C and 2°C will be exceeded unless deep reductions in CO₂ and other greenhouse gas emissions occur in the coming decades

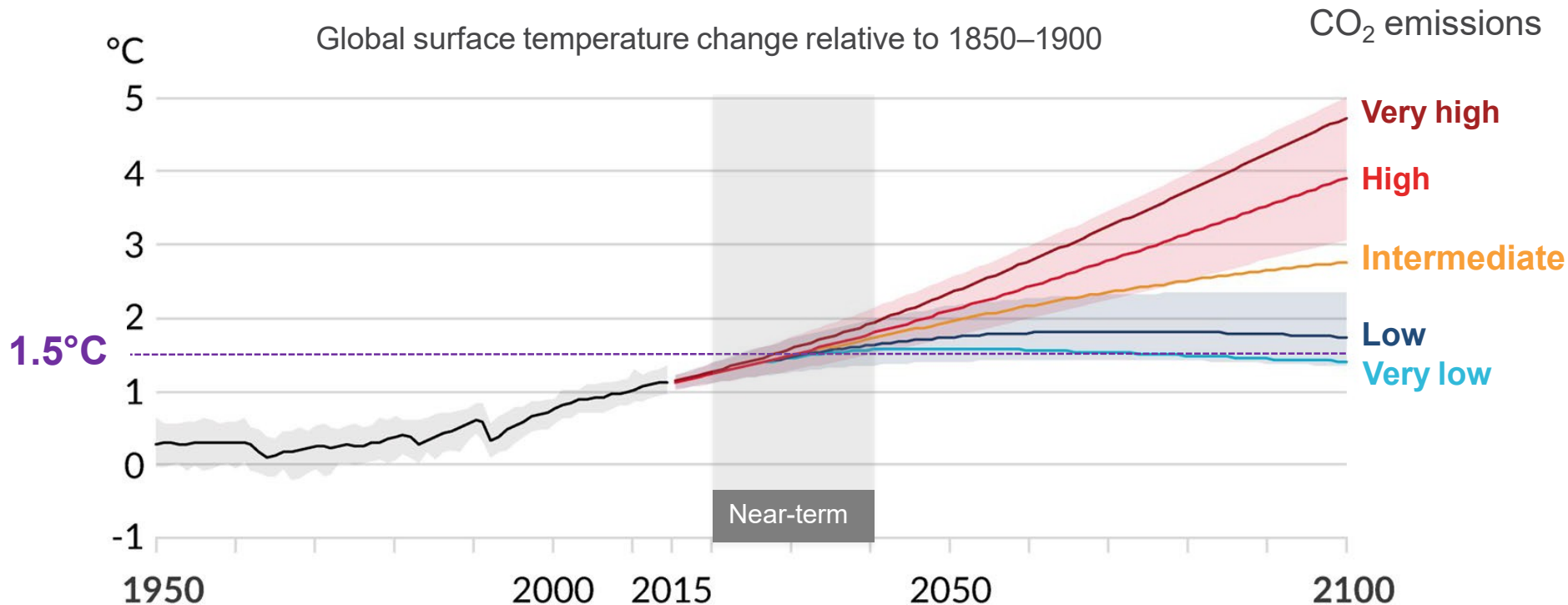


Figure SPM.8

Heatwaves, **heavy precipitation** and **droughts** are projected to be larger in frequency and intensity with every additional increment of global warming

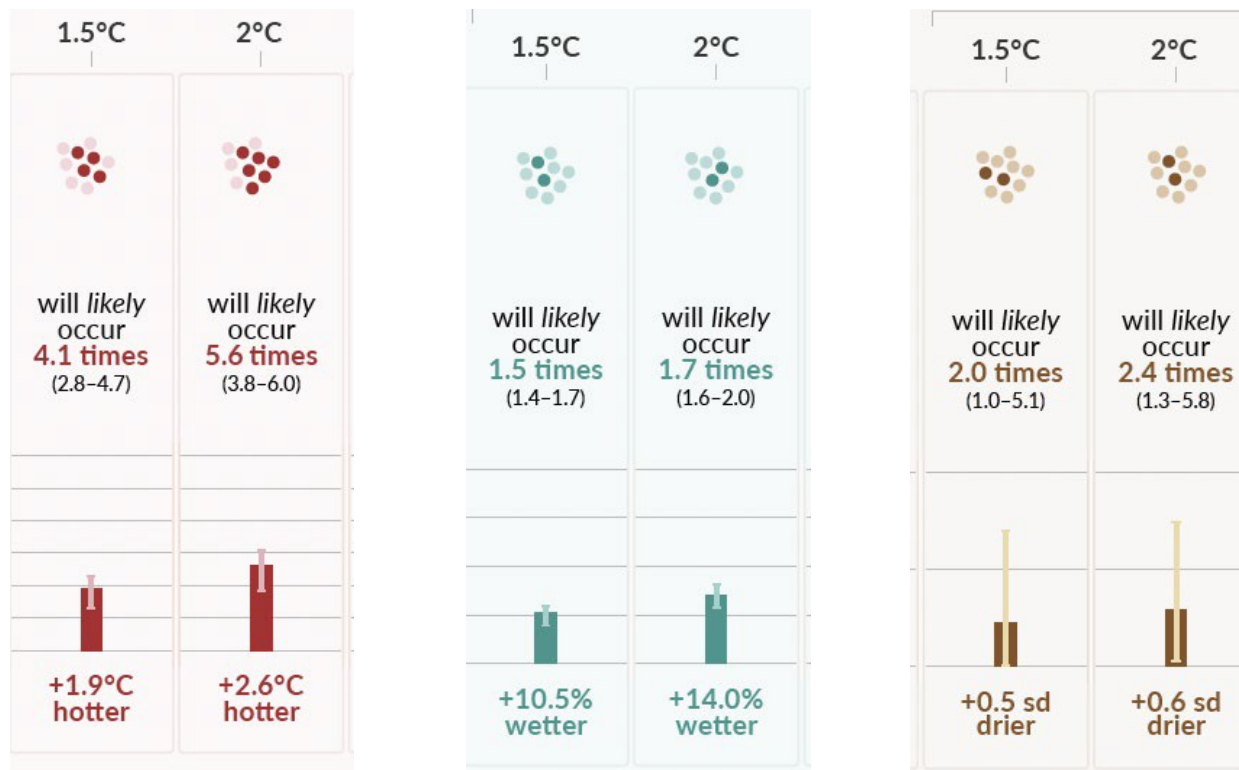


Figure SPM.6

Human activities affect all the major climate system components, with some responding over decades and others over centuries

Global mean sea level rise relative to 1900 (m)

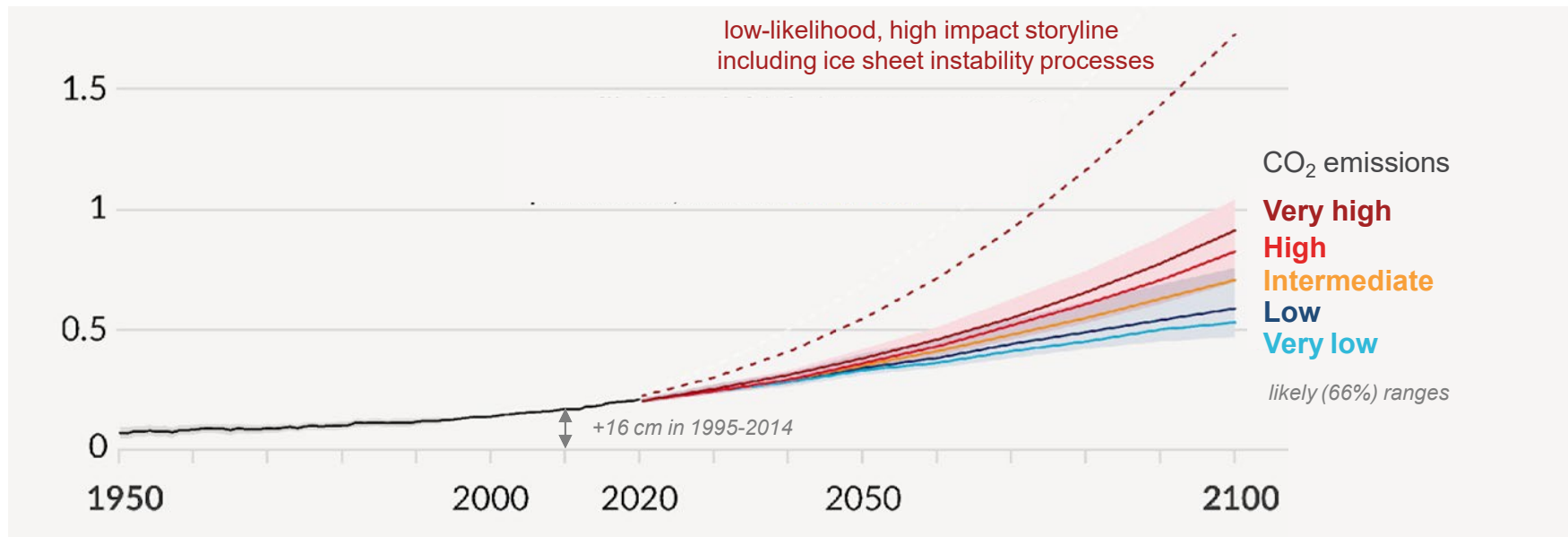


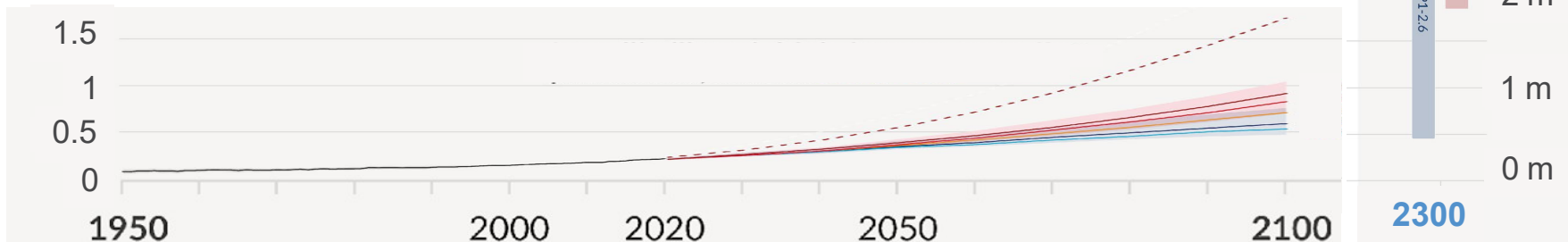
Figure SPM.8

Global mean sea level will continue to rise over thousands of years with a rate and magnitude depending on global greenhouse gas emissions

Sea level rise greater than 15 m cannot be ruled out with high emissions due to deep uncertainty on Antarctic ice sheet dynamics

Figure SPM.8

Global mean sea level rise relative to 1900 (m)



Very high CO₂ emissions

Low CO₂ emissions

likely (66%) ranges

2300

Future emissions cause future additional warming, with total warming dominated by past and future CO₂ emissions

Change in global surface temperature in 2081-2100 relative to 1850-1900 (°C)

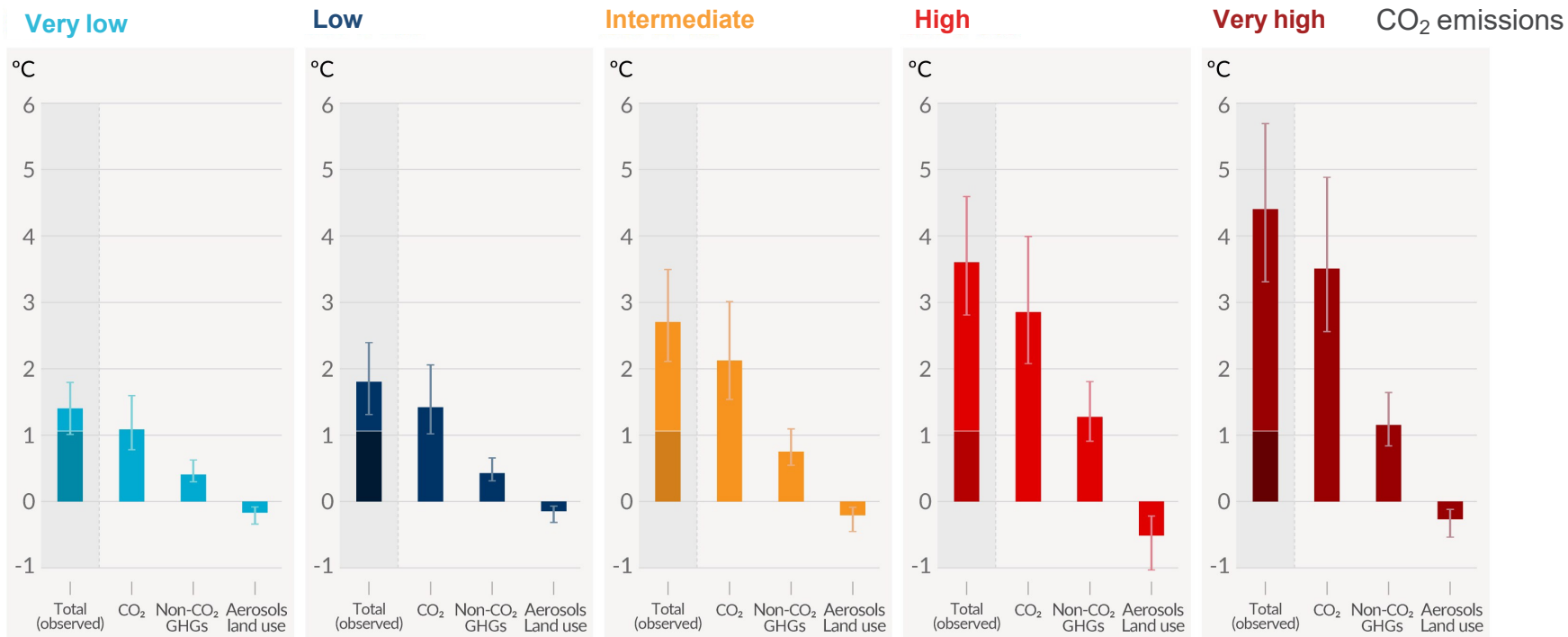
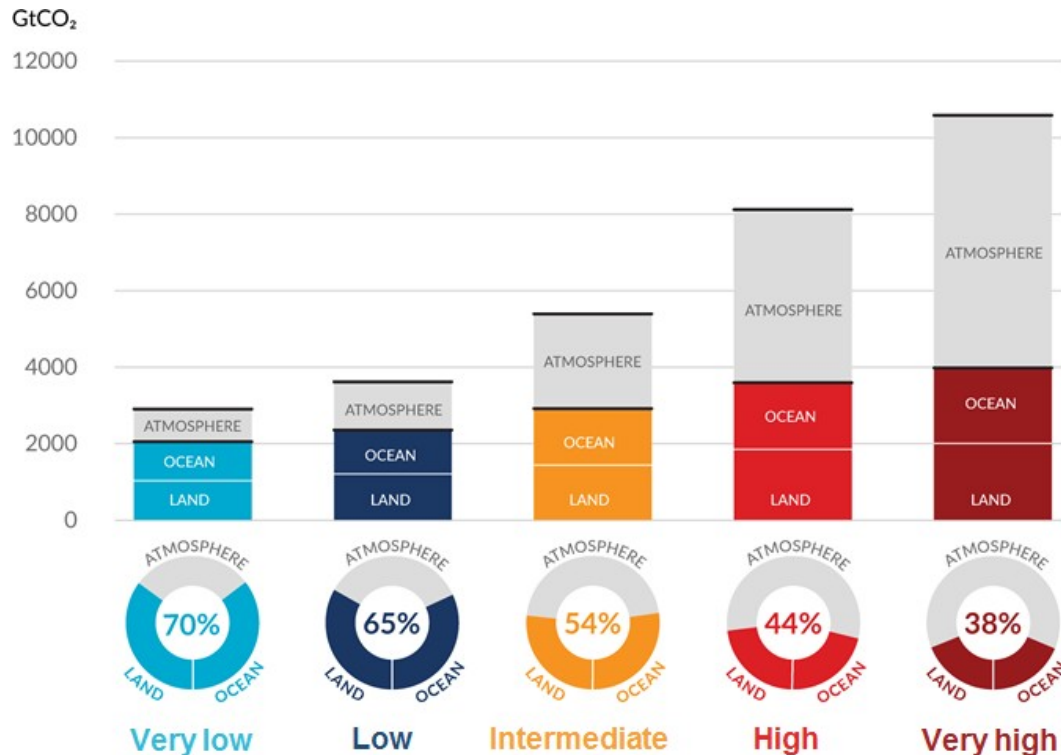


Figure SPM.4

Total cumulative CO₂ emissions taken up by land and ocean increases with the CO₂ emitted in the atmosphere but the fraction decreases



CO₂ emissions

Figure SPM.7

Thank you.

More Information:

IPCC: www.ipcc.ch

IPCC Secretariat: ipcc-sec@wmo.int

IPCC Press Office: ipcc-media@wmo.int

Follow Us:

  @IPCC

 @IPCC_CH

 [linkedin.com/company/ipcc](https://www.linkedin.com/company/ipcc)

#ClimateReport

#IPCC

